



DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES CONSEILS EN INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING
LUXEMBOURG**

JUIN 2023

SG Luxembourg prend en compte les incidences négatives dans son activité de conseil en investissement. Cette prise en compte est décrite dans la « Politique de gestion des Risques de Durabilité et de prise en compte des Principales incidences négatives » de SG Luxembourg disponible sur son site internet.

Cette politique décrit la manière dont SG Luxembourg utilisent les informations publiées par les acteurs des marchés financiers, les méthodologies de classement et de sélection des produits financiers en fonction des indicateurs d'incidences négatives.